



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

gestion

Question écrite n° 46615

Texte de la question

M. Alain Chrétien attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le premier rapport publié par le « Cercle santé innovation », groupe de réflexion présidé par le sénateur des Yvelines Gérard Larcher. Ce rapport préconise de remplacer l'assurance maladie par une agence sous contrôle de l'État. Il rappelle que le système de santé actuel est cogéré par l'État et par l'assurance maladie. Motivé par la volonté de réaliser d'importantes économies et de simplifier un système trop complexe, cet axe de réflexion conduirait à une étatisation du domaine de la santé. Aussi, il l'interroge pour savoir dans quelle mesure ces préconisations pourraient donner lieu à des perspectives de réforme sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Alain Chrétien](#)

Circonscription : Haute-Saône (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46615

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 décembre 2013](#), page 13342

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)